



Epilepsie et agression verbale

Par **joc9476**, le **27/10/2019** à **14:56**

Cher(e) Maître,

Mon mari a été hospitalisé en urgence à l'hôpital intercommunal de Laval pour une crise d'épilepsie (qui était la première) et en a fait deux autres par la suite suite à une agression verbale de nos voisins deux jours avant de partir. Celle-ci s'est produite chez eux et bien sur sans témoin. Ils se sont servis de nous pour régler leurs comptes.

Mon mari a eu un accident de trajet le 28 janvier 2018 avec coma. A ce jour, il est fragile, très émotif. Les voisins étaient au courant car nous étions amis. Depuis cet accident, tout a changé. De plus, aucune excuse, et s'en moquent royalement.

Ils parlent derrière notre dos sur des choses qui n'existent pas comme :

- mon mari aurait taper ma fille et moi-même, je serai suicidaire.. sans compter ce que nous ne savons pas. La voisine a pris une photo de lui sans son consentement qui a été supprimée.

Nous aimerions demander des dommages et intérêts.

Merci pour votre réponse et dans l'attente de vous lire, veuillez agréer chère(e) maître, nos sincères salutations. Madame Tounsi

Par **jodelariege**, le **27/10/2019** à **17:31**

bonjour

il sera difficile de prouver que la crise d'épilepsie de votre mari est due à la dispute avec vos voisins avez vous un certificat dans ce sens? car des personnes font de crises d'épilepsie sans qu'on en connaisse la raison...beaucoup de voisins se disputent sans qu'il y ait de crise d'epilepsie à la suite ... vous n'avez rien actuelement pour demander des dommages et interets